

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S)

INSTITUT DU SAHEL



CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR
LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT
C.E.R.P.O.D

PLAN ET BUDGET - PROGRAMME 1994 - 1999

VOLUME I PRESENTATION GENERALE

PARTIE A : PLAN 1994 - 1999

PARTIE B : BUDGET - PROGRAMME 1994 -1999

PLAN ET BUDGET PROGRAMME 1994 - 1999

VOLUME I PRESENTATION GENERALE

PARTIE A: PLAN 1994-1999

PARTIE B: BUDGET-PROGRAMME 1994-1999

BAMAKO, NOVEMBRE 1993

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE
SUR LA POPULATION POUR
LE DEVELOPPEMENT (CERPOD)**

PLAN 1994-1999

Bamako, Novembre 1993

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	1
1- CONTEXTE GENERAL	2
1-1- LE SAHEL, UNE DES REGIONS LES PLUS PAUVRES, MAIS AUSSI DES PLUS EXPOSEES A LA DEGRADATION ECOLOGIQUE DU MONDE	2
1-2- LE MANDAT OPERATIONNEL DU CILSS : CONTRIBUER A CONNAITRE ET A LEVER LES CONTRAINTE ALIMENTAIRES, ECOLOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU SAHEL	7
1-3- LA MISSION SPECIFIQUE DU CERPOD : CONTRIBUER A CONNAITRE ET A LEVER LES CONTRAINTE DEMOGRAPHIQUES AU DEVELOPPEMENT DURABLE	10
2- LES GRANDES ORIENTATIONS	13
2-1- OBJECTIFS	13
2-2- RESULTATS ATTENDUS	14
2-3- DOMAINES ET AXES D'ACTION	15
2-3-1- OPERATIONS	15
2-3-1-1- Appui au développement des politiques et programmes de population	15
2-3-1-2- Appui aux programmes de SMI/PF .	16
2-3-1-3- Formation	17
2-3-2- RECHERCHE	19
2-3-2-1- Population, environnement et développement	19
2-3-2-2- Migrations et urbanisation . . .	20
2-3-2-3- Femme, famille et développement .	21
2-3-2-4- Santé et sociétés	22
2-3-2-5- Appui à la collecte à l'exploitation et l'analyse des données de base	24
2-3-3- INFORMATION	25
2-3-3-1- Information scientifique	25
2-3-3-2- Vulgarisation et dissémination .	25
2-3-3-3- Sensibilisation	26
2-3-3-4- Documentation	27
2-3-4- INFORMATIQUE	27
2-3-4-1- Développement de logiciels . . .	27
2-3-4-2- Développement de bases de données scientifiques et techniques	27
2-3-5- DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	28
2-3-5-1- Formation permanente	28
2-3-5-2- Renforcement de la coopération et développement du partenariat	28
3- MOYENS ET MECANISMES D'EXECUTION	29
3-1- COUT DU PLAN	29
3-2- MOYENS HUMAINS	30
3-3- MOYENS ET MECANISMES INSTITUTIONELS	30
4- SUIVI-EVALUATION	32

AVANT - PROPOS

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) créé en Janvier 1989 au sein de l'Institut du Sahel (INSAH) a exécuté plusieurs activités dans le cadre de son programme quinquennal 1988-1992; un bilan en a été fait. L'année 1993, considérée comme transitoire a permis au Centre d'achever certains travaux prévus dans ledit programme et surtout de se mettre au rythme de la planification envisagée au niveau de l'ensemble du système CILSS à partir de 1994. Le présent plan se situe dans le sillage des grandes orientations du CILSS nouveau et dans le cadre du choix fait pour une planification triennale. Il couvre néanmoins une période de six ans soit celle de deux plans du CILSS en raison de la nature de certaines activités du Centre celles de recherche, les recensements et les enquêtes à couverture nationale en particulier, dont la durée excède souvent la période retenue des trois années.

Le plan 1994-1999 a été essentiellement élaboré à partir:

- du Programme d'Action de N'Djamena concernant la population et le développement au Sahel (PAN), adopté par la 24ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS (Praia, janvier 1989);
- des objectifs opérationnels fixés au CILSS par la Xème Conférence des Chefs d'Etat (Ouagadougou, avril 1992);
- des résultats des consultations avec les Etats membres du CILSS, notamment à l'occasion de la seconde conférence sahélienne sur les politiques de population (Dakar, juillet 1992);
- des recommandations et suggestions des différentes sessions du Comité Scientifique et de Gestion (CSG) du CERPOD, en particulier des 4ème et 5ème sessions (1991 et 1992);
- et des recommandations des différentes missions d'évaluation de

projets ou programmes du CERPOD et de la mission de revue multidonateurs du programme 1988-1992, effectuée en mai 1992.

Dans l'élaboration de ce plan, le CERPOD a également tiré largement profit de l'expérience acquise dans la réalisation du programme quinquennal 1988-1992 et des résultats des trois ateliers de planification stratégique organisés courant 1992 et 1993 par le Centre.

Le plan 1994-1999, apportera sa contribution à la réalisation de la mission du CERPOD et partant à celle plus globale du CILSS.

1- CONTEXTE GENERAL

Le plan 1994-1999 du CERPOD s'inscrit dans le contexte général sahélien qu'il convient de rappeler afin de mieux situer sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes.

1-1- LE SAHEL, UNE DES REGIONS LES PLUS PAUVRES, MAIS AUSSI DES PLUS EXPOSEES A LA DEGRADATION ECOLOGIQUE DU MONDE

Les pays sahéliens tirent leur principale caractéristique de leur climat. On y distingue trois zones climatiques, plus ou moins marquées par une insuffisance et surtout une précarité de la pluviométrie, et se succédant grossomodo comme suit du nord au sud:

- une zone semi-désertique et désertique couvrant les 2/3 de la superficie de la région et dont la pluviométrie annuelle, inférieure à 200mm, n'autorise qu'un élevage nomade;
- une zone sahélo-soudanienne faite de savane et où les précipitations annuelles comprises entre 200mm et 800mm permettent au Nord un élevage transhumant et au Sud l'agriculture pluviale;

- une zone soudanienne préforestière où les précipitations annuelles, supérieures à 800mm, atteignent parfois 2000mm en Guinée-Bissau; cette zone a le potentiel agro-forestier le plus important du Sahel.

Les zones sahélo-soudanienne et soudanienne disposent de l'essentiel des ressources en eau, en terres agricoles et pastorales et en biomasse végétale des pays membres du CILSS; elles abritent de ce fait la quasi-totalité de la population sahelienne.

Le Sahel dispose aussi de peu de ressources en eaux de surface. Le principal cours d'eau est le Niger qui traverse le Mali et le Niger et draine le nord du Burkina Faso; suit le Sénégal qui arrose le Sénégal, la Mauritanie et le Mali. Les autres cours d'eau sont de moindre importance: la Gambie en territoire gambien; les trois Volta blanche, noire et rouge au Burkina Faso; le Logone et le Chari au Tchad; et la Casamance au Sénégal. Un seul lac mérite d'être signalé: le lac Tchad au Tchad dont le volume d'eau tend à diminuer.

Dans l'ensemble, le territoire du Sahel est caractérisé par un déficit hydrique qui, depuis 1967, a favorisé une certaine persistance de la sécheresse et motivé de ce fait la création du CILSS, fortement préoccupé aussi par la dégradation écologique, particulièrement rapide, des pays sahéliens. Ce déficit hydrique est préjudiciable aux systèmes économiques sahéliens qui reposent encore essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. En 1989, le PNB/h était en moyenne de 345 \$; ce qui fait du Sahel l'une des régions les plus pauvres de la planète, le PNB/h était en moyenne de 610 \$ en Afrique et de 3760 \$ dans le monde. L'agriculture qui fait vivre près de 80% des Sahéliens ne représente que 33% du PNB du Sahel.

Du fait des conditions climatiques, de la rareté des terres arables (3,3% des superficies) et de la faible productivité du secteur, l'agriculture connaît une expansion modérée (2,5% par an en moyenne). A l'opposé, avec un taux de croissance annuel moyen de près de 10%, les services sont en plein essor, leur part dans la production avoisinant 44 pour cent du PNB. Le secteur industriel reste, dans l'ensemble embryonnaire (23% du PNB).

La crise agricole et corrélativement la détérioration des termes de l'échange, le déséquilibre des balances des paiements et la mauvaise gestion des économies nationales ont conduit les pays membres du CILSS à adopter des politiques d'ajustement structurel avec l'appui technique et financier des institutions de Bretton Woods. Ces politiques, appuyées par celles tendant à promouvoir l'intégration régionale à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, et sensées apporter des solutions aux problèmes économiques du Sahel prennent de plus en plus en compte la dimension sociale des ajustements économiques. Ces choix récents sont d'autant plus judicieux que la situation démographique des pays sahéliens est, dans l'ensemble, tout aussi assez préoccupante.

Les neuf pays du CILSS comptent actuellement quelque 45 millions d'habitants soit seulement 7% de la population totale de l'Afrique. Mais ces pays ont, compte tenu de leurs faibles performances socio-économiques, un taux d'accroissement naturel élevé (3,1% l'an) résultant de la persistante d'une forte natalité (48 pour mille) et d'une mortalité en baisse mais encore élevée (18 pour mille). Une telle évolution entraîne un doublement de la population tous les 23 ans alors la croissance économique est, selon les tendances observées, beaucoup plus lente. En l'an 2020, le Sahel comptera entre 95 et 115 millions d'habitants selon les hypothèses basse ou haute des projections démographiques soit plus du double des effectifs de sa population actuelle.

Les niveaux de fécondité sont des plus élevés au monde soit 6,5 enfants par femme. La mortalité infantile en tant qu'indicateur de l'état sanitaire de la population, y constitue un sujet de préoccupation majeure: le taux global avoisine 122 pour mille mais il varie entre 44 pour mille au Cap-Vert et 180 pour mille au Tchad. Son ampleur se reflète dans l'espérance de vie à la naissance qui est seulement de 49 ans pour l'ensemble des pays membres du CILSS (53 ans en Afrique et 65 ans dans le monde). Corrélativement aux différences de taux de mortalité infantile, on vit plus longtemps au Cap-Vert où l'espérance de vie est de 66 ans.

Les indicateurs de mortalité générale et infantile ainsi que les risques élevés de mortalité maternelle liés à la fécondité élevée sont révélateurs de la précarité de l'état sanitaire des Sahéliens. Les maladies infectieuses et parasitaires tels que le paludisme,

les diarrhées, la rougeole et le tétanos néonatal continuent de sévir; et les perspectives d'extension du SIDA sont inquiétantes. En dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics en matière de vaccination de masse, la couverture et la qualité des services de santé ne sont guère satisfaisantes. Les programmes de planification familiale initiés au cours de la dernière décennie pour réduire les souffrances des mères et des enfants ont encore des effets très limités: le taux de prévalence de la contraception moderne est de l'ordre de 1% contre 48% dans le monde. Le désengagement des Etats des secteurs sociaux dits improductifs constitue un handicap supplémentaire pour la promotion de la santé publique, déjà affectée par la modicité et la mauvaise allocation des ressources qui leur sont attribuées.

Du fait du niveau élevé de la fécondité, la population sahélienne est caractérisée par sa jeunesse. 47% de la population sont âgés de moins de 15 ans, alors que les personnes agées de plus de 65 ans ne représentent que 4% de la population. Le résultat en est que le taux de dépendance est élevé et que la demande en scolarisation est relativement forte.

En dépit des efforts faits par les Etats, le niveau de la scolarisation reste faible: le taux d'inscription scolaire, rapport entre les effectifs inscrits tous âges confondus et la population d'âge scolaire, est de 40%. Ce taux est compris entre 23% au Mali et 108% au Cap-Vert. Au sein de la population d'âge supérieur à 15 ans, seuls 23% savent lire et écrire. Quel que soit l'ordre d'enseignement, le rapport entre sexes est au détriment des filles. Ce qui a des effets néfastes sur le statut de la femme sahélienne, marquée par ce faible niveau d'instruction , la pauvreté et le poids des tâches de production, des travaux ménagers et des nombreuses maternités.

Au cours des dernières décennies, l'accroissement des disparités écologiques et économiques ont entraîné une intensification des mouvements migratoires et singulièrement des migrations internationales vers le reste du continent (Côte d'Ivoire, Gabon), l'Europe (France) et les Etats-Unis d'Amérique. Ces mouvements sont cependant encore peu connus, faute de statistiques fiables mais le Burkina Faso, le Mali, le Cap-Vert et le Sénégal semblent les plus touchés par le phénomène. Par ailleurs, la

transhumance constitue une autre forme de la mobilité sahélienne qui affecte notamment les zones d'élevage les plus arides où la compétition pour l'accès aux ressources naturelles entraîne de nombreux conflits.

Les mouvements migratoires, l'exode rural notamment, contribuent aussi à l'urbanisation rapide du Sahel. La région est certes encore faiblement urbanisée: moins d'un quart de la population vit dans les centres urbains, la Mauritanie et le Sénégal étant les plus urbanisés (39 et 40%) comparés au Burkina Faso et au Niger (15%). Mais on observe une croissance accélérée des villes due surtout à l'exode rural, lui-même exacerbé par la dégradation des conditions de vie des populations rurales, en partie liée à la persistance de la sécheresse. Si les tendances passées se maintenaient, la population urbaine du Sahel se chiffrerait par exemple en 2020 à près de 43 millions d'habitants; ce qui représente pratiquement les effectifs de l'ensemble de la population sahélienne actuelle.

Finalement, la nécessité de résoudre simultanément les problèmes économiques et écologiques et les équations sociales orientent de plus en plus les initiatives de développement vers la valorisation des ressources humaines à travers des politiques de population visant, entre autres choses :

- l'amélioration de la qualité et de l'adaptation de l'éducation à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne les femmes;
- la réorientation des ressources publiques et privées vers l'éducation et les soins de santé primaire, planification familiale y comprise;
- la protection accrue de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources non renouvelables.

Le défi actuel du Sahel consiste en effet à promouvoir un développement harmonieux des ressources naturelles et des ressources humaines permettant d'assurer la sécurité alimentaire de la région, de maîtriser les phénomènes démographiques et

d'améliorer ainsi les conditions de vie des populations sahéliennes. Les récentes mutations observées dans les stratégies du CILSS en constituent la confirmation.

1-2- LE MANDAT OPERATIONNEL DU CILSS : CONTRIBUER A CONNAITRE ET A LEVER LES CONTRAINTES ALIMENTAIRES, ECOLOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU SAHEL

Issu de la volonté de ses Etats membres, le CILSS est un outil de coopération régionale. Entre 1973 --année de création du CILSS-- et 1975, il s'agissait de parer au plus pressé c'est-à-dire de sensibiliser l'opinion internationale aux problèmes de la sécheresse en vue de l'obtention et de l'acheminement de l'aide alimentaire aux populations sahéliennes sinistrées.

Survint par la suite la période de la mise en oeuvre du programme dit de première génération comportant un peu plus de 600 projets sectoriels. La revue de ce programme ainsi que la persistance des difficultés des pays sahéliens ont conduit à l'adoption en 1985 de la stratégie révisée du CILSS, plus intégrante et comportant trois axes majeurs: "rendre à l'homme son rôle moteur du développement; rebâtir l'économie de la région sur des bases saines; et trouver un nouvel équilibre écologique et aménager l'espace en conséquence".

Manifestement les questions relatives aux aspects humains du développement et à la situation démographique du Sahel prenaient alors toute leur importance dans les préoccupations du CILSS. La mise en place, au sein de l'Institut du Sahel, de l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) en 1978 et sa transformation en CERPOD en 1988 indiquent en elles-mêmes la prise de conscience de cette importance. L'adoption du Programme d'Action de N'Djamena (PAN) concernant la population et le développement au Sahel par le Conseil des Ministres du CILSS en 1989 et la prise en compte du PAN dans les grandes orientations de Ségou, adoptées après ce Conseil en 1990, en sont la consécration. Certes, le mandat global du CILSS adopté par la Xème Conférence des Chefs d'Etat (Ouagadougou, avril 1992) est de "de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et

la désertification pour un nouvel équilibre écologique" de la région. Mais les objectifs opérationnels suivants de ce mandat sont, on ne peut plus explicites quant à l'intérêt porté par les Etats aux questions démographiques et au rôle que le Centre devrait jouer:

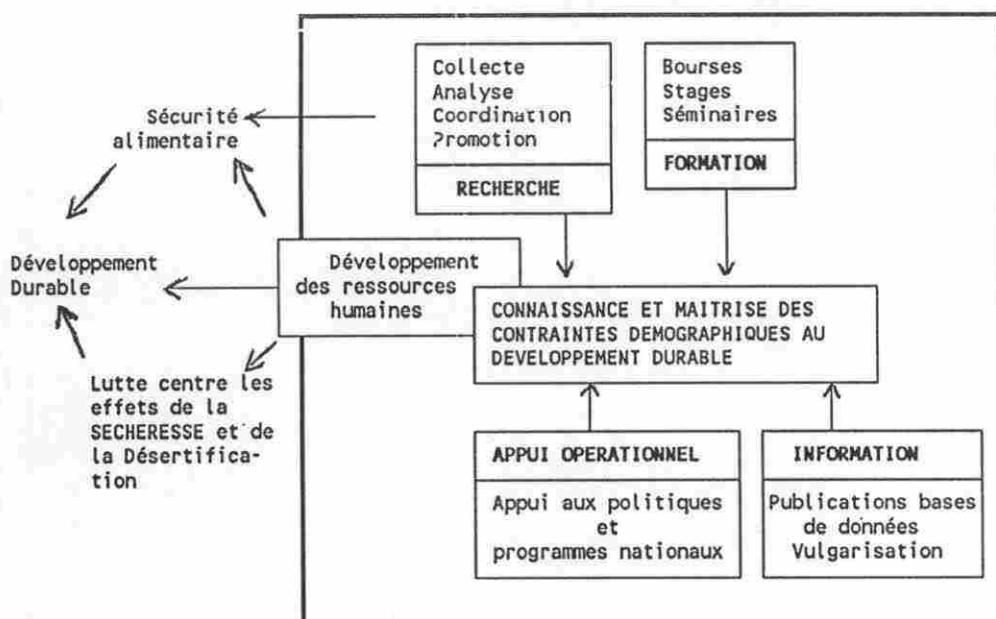
- * étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région;
- * coordonner aux niveaux sous-régional inter-étatique et régional l'ensemble des réflexions et actions mener pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable;
- * procéder à la collecte, au traitement à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives afin d'informer et sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région;
- * contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche et de formation ménées contre les effets de la sécheresse et de la désertification;
- * promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sousrégional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts commun de lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale;
- * contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement."

L'énoncé de ces objectifs donne les grandes orientations des actions du CILSS : recherche de la sécurité alimentaire; gestion rationnelle des ressources naturelles; et maîtrise des contraintes démographiques. Mais la maîtrise des contraintes démographiques passe nécessairement par la mise en oeuvre de politiques et de programmes de population. En effet, l'adoption d'une politique de population et la traduction de celle-ci en programmes d'action pluri-annuels successifs permettent la mise en cohérence des interventions, autrement éparpillées et à impact difficilement mesurable. En fait, des politiques de population ainsi opérationnalisées viennent en soutien aux autres programmes concourant au développement durable du sahel, et ceux visant en particulier la sécurité alimentaire et une meilleure gestion des ressources naturelles. Dans le contexte actuel d'ajustement structurel et de faible productivité la maîtrise de la croissance démographique par des actions sur la mortalité et la fécondité contribue par exemple, toutes proportions gardées à la réduction de la demande en biens et services et de ce fait à la mobilisation de moyens plus importants pour la promotion des ressources humaines (éducation, santé, habitant etc.) et à la réduction de la pression sur les ressources naturelles, toutes deux indispensables au développement durable du Sahel.

Il importe d'agir aussi sur la répartition géographique de la population, notamment entre le milieu rural et le milieu urbain afin de la rendre compatible à ce développement durable. L'aménagement du territoire aux différentes échelles spatiales (terroir/ville, micro-région, région territoire national, Sahel, Afrique de l'Ouest) prenant en compte les flux migratoires est, de ce point de vue, incontournable.

MANDAT DU CILSS

DOMAINES ET AXES D'ACTION DU CERPOD



1-3- LA MISSION SPECIFIQUE DU CERPOD : CONTRIBUER A CONNAITRE ET A LEVER LES CONTRAINTES DEMOGRAPHIQUES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le PAN, adopté par le Conseil des Ministres du CILSS en janvier 1989, indique les grands choix stratégiques suivants permettant de lever les contraintes démographiques au développement durable du Sahel:

- l'adéquation entre la croissance démographique et la croissance économique;
- la réduction de la morbidité et de la mortalité;
- la maîtrise de l'accroissement naturel de la population;
- une répartition géographique équilibrée de la population;

- l'amélioration de la condition féminine
- l'amélioration de la situation des enfants et des jeunes.

Ces choix ont été également faits dans les pays qui, individuellement ont déjà adopté une politique nationale de population: Sénégal (avril 1988); Mali (avril 1991); Burkina Faso (juillet 1991); Niger (juin 1992); et Gambie (1993).

Le CERPOD doit, dans ces conditions et conformément au mandat du CILSS, opérer dans les quatre domaines suivants: Politique; Recherche; Information; et Formation. Il présente ainsi non seulement l'avantage d'embrasser tous les domaines d'action touchant les questions de population mais également de ce fait de pouvoir traiter des synergies et des interfaces entre ces domaines.

Dans le domaine politique, il s'agit de promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques de population dans tous les pays sahéliens et de contribuer au développement de la coopération régionale en la matière. A ce niveau, les groupes-cibles prioritaires sont: les décideurs et les planificateurs; et les principaux acteurs publics ou privés de la mise en oeuvre de ces politiques dans les pays.

Dans le domaine de la recherche, il s'agit de promouvoir les systèmes nationaux de la recherche démographique et en population/développement en vue d'améliorer les connaissances sur la situation démographique du sahel pour les besoins de l'action. Aussi le Centre doit-il faire des analyses approfondies et/ou comparées à partir des données collectées par les institutions nationales et assurer, le cas échéant, la coordination de programmes régionaux de recherche c'est à dire des programmes exécutés dans plusieurs pays. C'est pourquoi le Centre doit développer une banque régionale de données d'enquêtes ou de recensements permettant d'engager ces travaux d'analyses approfondies ou comparatives sur des thèmes spécifiques devant servir à la mise en oeuvre de politiques et programmes de population ci-dessus évoqués. Aussi les activités de recherche doivent-elles faire l'objet de séminaires de présentation des résultats et de publications sous forme de plaquettes pour le grand public et les décideurs afin d'en

garantir l'impact concrèt. Enfin, le Centre doit explorer de nouvelles méthodes ou techniques afin de les tester et de diffuser les plus performantes, auprès des institutions nationales de recherche.

Dans le domaine de la formation, le Centre doit contribuer au développement des systèmes nationaux de recherche démographique et de mise en oeuvre des politiques de population par la formation de compétences nationales. Dans ce cadre, il doit privilégier la formation académique dans les universités sahéliennes à travers la promotion d'unités d'enseignement et de recherche démographique en leur sein. Il s'attachera aussi à la mise en place de curricula pour l'initiation ou le perfectionnement en démographie du personnel chargé de l'exécution des programmes nationaux de population au cours de séminaire-ateliers.

Dans le domaine de l'information, la production et la diffusion de l'information doivent être ciblées : Etats; institutions nationales, publiques ou privées; institutions de coopération technique; institutions de financement; ou encore décideurs, chercheurs, grand public etc. La priorité doit cependant être accordée à l'information des décideurs et du grand public en vue d'obtenir un impact plus important en matière de développement des programmes de population efficents; et les journalistes sahéliens seront mis à contribution.

Toutes ces stratégies sectorielles sont prises en compte dans le plan 1994-1999.

2- LES GRANDES ORIENTATIONS

Le présent plan se situe dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques du CILSS et embrasse les quatre domaines d'action retenus pour l'institution régionale : Politique, Recherche, Formation et Information.

2-1- OBJECTIFS

Le plan 1994-1999 vise la consolidation des acquis du programme 1988-1992 au niveau de la région sahélienne et doit ce faisant contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- le développement d'activités de recherche permettant d'avoir les données nécessaires à l'intégration des variables démographiques dans la planification de développement économique et social et à la mise en oeuvre de politiques et programmes de population;
- le renforcement des capacités des institutions nationales en matière d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques et programmes de population en référence au PAN et à la Déclaration de Dakar;
- l'accroissement de la prise de conscience aussi bien des décideurs que des populations sahéliennes sur les problèmes de population et sur leurs inter-relations avec la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles;
- l'élargissement et le renforcement de la coopération régionale et internationale en matière de développement et de mise en oeuvre de politiques et programmes nationaux de population;
- le renforcement des capacités institutionnelles du CERPOD afin de lui permettre de remplir sa mission.

2-2- RESULTATS ATTENDUS

La réalisation du plan 1994-1999 devra permettre d'atteindre les résultats suivants:

- l'accroissement des connaissances d'ordre quantitatif et qualitatif sur la démographie sahélienne et l'utilisation de ces connaissances dans la planification du développement économique et social et dans la mise en oeuvre des politiques nationales de population;
- l'adoption de politiques nationales de population par les pays n'en ayant pas encore (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mauritanie et Tchad) et la mise en oeuvre de programmes pluriannuels d'investissements et d'actions prioritaires en matière de population dans l'ensemble des pays saheliens;
- l'émergence de compétences nationales dans les domaines de la mise en oeuvre de politiques de population, de l'information en matière de population, et de la formation et de la recherche en population/développement;
- le développement de la coopération régionale en matière de recherche et de formation démographiques, de l'information et des politiques et programmes en matière de population;
- la confirmation, au niveau régional, du rôle du CERPOD comme leader institutionnel pour tout ce qui a trait aux questions de population/développement.

Pour atteindre ces résultats des axes d'intervention ont été retenus dans les domaines d'action du Centre.

2-3- DOMAINES ET AXES D'ACTION

Les grands axes du plan sont définis selon les cinq domaines majeurs suivants: les opérations, la recherche, l'information, l'informatique, et le développement institutionnel.

2-3-1- OPERATIONS

Ce domaine d'intervention du Centre comporte les trois programmes ci-après destinés au renforcement des systèmes nationaux de population/développement : Développement des politiques et programmes de population; Appui aux programmes de SMI/PF; et Formation.

2-3-1-1- Appui au développement des politiques et programmes de population

Au moment de l'adoption du PAN en 1989, un seul pays sahélien, le Sénégal, avait une Déclaration de politique de population. En 1993, il y en a cinq sur neuf : après ce pays, le Burkina Faso, la Gambie, la Mali et le Niger ont adopté la leur et sont en train d'élaborer leur premier programme pluri-annuel d'investissements et d'actions prioritaires. Aussi, quatre séries d'activités seront-elles menées au cours de la période 1994-1999.

Une assistance sera fournie aux pays dans le cadre de la formulation de leurs politiques de population et programmes de population et pour la régionalisation des politiques et programmes nationaux.

Afin de promouvoir les échanges et la coopération régionale, il sera organisé tous les deux ans un séminaire atelier sur des thèmes spécifiques se rapportant à la mise en oeuvre des politiques et programmes de population. En outre, il est prévu l'organisation en 1997 de la troisième conférence sahélienne sur ces politiques et programmes, suivie cette fois par une conférence ministérielle -la première et la deuxième ont été respectivement organisées en 1988 et en 1992-.

Le Centre procédera aussi au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes nationaux de population mise en oeuvre dans les pays sahéliens afin d'identifier les mesures de toute nature, nécessaires à leur développement. Dans ce cadre, il développera des méthodologies appropriées permettant d'une part la construction d'indicateurs pertinents et d'autre part la collecte, l'exploitation et l'analyse des données indispensables à ce suivi et à cette évaluation.

Enfin une étude sera menée sur les contraintes socio-culturelles à la mise en oeuvre des politiques de population.

2-3-1-2- Appui aux programmes de SMI/PF

Les problèmes de santé des mères et des enfants constituent une préoccupation majeure des Etats membres du CILSS. Aussi, des programmes et projets de SMI/PF ont-ils été initiés et mis en oeuvre par ces Etats. On observe cependant d'une part que les services offerts sont en général de moindre qualité et ont une faible taux de couverture de la population et d'autre part que les gestionnaires et planificateurs de la santé ne disposent pas de mécanismes performants permettant d'apprécier l'impact de leurs interventions. Au demeurant, peu de recherches ont été menées sur le profil des utilisateurs et la qualité des services, notamment en planification familiale. Non seulement les outils font défaut, mais des lacunes subsistent au niveau des compétences nationales, spécialement aux fins de développement de systèmes d'information pour la gestion et de recherche opérationnelle. C'est en vue de combler ces lacunes que le Centre continuera d'apporter un appui aux programmes de SMI/PF.

Cette intervention couvrira les aspects ci-après :

- l'élaboration et l'évaluation de programmes;
- la mise en place des systèmes d'information pour la gestion;
- et la recherche appliquée.

Dans ce cadre, les activités seront menées selon les cinq étapes suivantes :

- mise en place de systèmes d'information sanitaire (SIS) pour la gestion de programmes de santé maternelle et infantile/ planification familiale (SMI/PF);
- formation et l'assistance technique pour l'exploitation et l'analyse des données collectées;
- identification des goulots d'étranglement des programmes, à l'aide des données obtenues par le système d'information;
- mise en oeuvre de la recherche pour l'amélioration des services par l'élimination des goulots d'étranglement identifiés;
- dissémination et utilisation des résultats pour l'amélioration des services et, le cas échéant réorientation des stratégies de prestation des services en SMI/PF.

2-3-1-3- Formation

La formation académique, les séminaires et stages constitueront les principaux axes en matière de formation. Les besoins en cadres spécialisés en population/développement sont devenus si importants avec la mise en oeuvre des politiques de population dans la plupart des pays sahéliens que le Centre accordera une place privilégiée à ce domaine d'action.

Formation académique

L'objectif est de doter la région sahélienne de cadres capables de mener la recherche et d'enseigner dans le domaine de la population et du développement. Cette activité privilégiera la formation au Sahel même, afin de développer les structures

universitaires de la région. Une telle approche favorisera également le développement de la recherche démographique au niveau universitaire. A cet effet, le CERPOD suscitera et appuiera la mise en place de programmes spécifiques en population et développement dans les universités sahéliennes.

La formation de statisticiens sera encore assurée mais un effort particulier sera fourni pour la Gambie, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert qui ont moins bénéficié des programmes de formation antérieurs et dont les besoins sont relativement plus importants.

Enfin, il est envisagé, une intervention dans le champ de l'éducation en matière de population au niveau destinée notamment aux enseignants des niveaux primaire et secondaire.

Séminaires-ateliers

Deux types de séminaires-ateliers seront organisés soit au niveau national soit au niveau régional: ceux destinés à accroître les performances des cadres sahéliens dans certains domaines (systèmes d'information sanitaire en SMI/PF; information en matière de population et développement; mise en oeuvre des politiques et programmes de population); et ceux liés à la réalisation des travaux de recherche (élaboration d'un projet de recherche; collecte ou exploitation ou encore analyse des données). Les séminaires du premier type seront organisés sur une base annuelle ou bi-annuelle selon le cas et s'ouvriront à des pays non sahéliens. Les autres le seront en fonction des besoins et en rapport avec les activités de recherche programmées.

Stages

Des stages seront organisés au profit de chercheurs débutants ou confirmés. Cette activité sera notamment développée en rapport étroit avec la mise en place de programmes spécifiques en population et développement dans les universités sahéliennes.

Ces stages se dérouleront aussi bien au CERPOD que dans d'autres institutions sahariennes. Des stages de perfectionnement sont également prévus à l'intention des cadres nationaux ayant déjà participé à des séminaire-ateliers et/ou impliqués dans la mise en oeuvre des politiques de population.

2-3-2- RECHERCHE

En matière d'études et de recherche, il sera exécuté les cinq programmes suivants: population, environnement et développement; migrations et urbanisation; femmes, famille et développement; santé et sociétés; appui à la collecte et analyse des données de base. Ainsi, les travaux de recherche traiteront d'une part des principales variables démographiques (fécondité, mortalité et migration) et d'autre part de questions spécifiques qu'il faut également prendre en considération les politiques de population comme les statuts et rôles de la femme, l'environnement, l'urbanisation etc.

2-3-2-1- Population, environnement et développement

L'intégration des variables démographiques dans la planification du développement, est l'objectif assigné aux institutions sahariennes chargées de la promotion et de la mise en oeuvre des politiques de population. Mais, alors que le contexte d'exécution du plan 1994-1999 sera marqué ces politiques, le domaine de l'intégration apparait jusqu'ici comme le maillon faible du processus. Par ailleurs, la formulation de ces politiques tient encore peu compte des interrelations existant entre la population, l'environnement et du développement. Or, il importe de concevoir des projets et des programmes de développement performants qui, conformément au mandat du CILSS, associeraient les politiques démographiques aux politiques socio-économiques et aux actions de gestion des ressources naturelles. Des recherches seront donc menées sur ces interrelations afin d'améliorer la conception des programmes de population ainsi que des méthodologies d'intégration de ces programmes dans la planification du développement.

Dans le cadre de son programme quinquennal 1988-1992, le Centre a réalisé des

monographies nationales et une synthèse régionale sur l'évolution des procédures de la planification de la population et du développement. Des modèles de planification (INTEGRA) et d'aide à la décision (Survie Maternelle et Infantile, PAGE) en matière de population/développement ont également été développés. Ces outils (schémas opérationnels et logiciels d'intégration) seront améliorés et adaptés conformément à des plans d'action nationaux d'appui au développement des politiques de population. Ils incorporeront les résultats d'études et de recherches basés sur des données disponibles et à collecter au niveau micro/méso (observatoire de population) ou macro (national/régional).

Enfin, le Centre mettra à la disposition des pays certains outils tel que le logiciel REDATAM ou des résultats d'études et recherches pour leurs besoins de planification décentralisée, voire de micro-planification.

2-3-2-2- Migrations et urbanisation

Au cours de l'exécution du programme 1988-1992, le Centre a réalisé une étude faisant le bilan des connaissances sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel. Il a également effectué une enquête sur l'insertion des migrants à Bamako et surtout engagé un projet d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina, Côte-d'Ivoire, Guinée-Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Sénégal) Cet effort d'amélioration des connaissances dans ce domaine sera poursuivi.

Aussi, trois séries de travaux de recherche seront-elles exécutées au cours de la période 1994-1999. Elles porteront sur: migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest; l'insertion des migrants en milieu urbain; migrations sahéliennes, aménagement du territoire et intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Le projet régional "Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest" sera achevé au cours des deux premières années d'exécution du présent plan. Mais son important capital de données sera utilisé pour la réalisation des deux autres séries de travaux.

La pertinence et le caractère opportun des travaux sur l'insertion des migrants en milieu urbain résident dans l'importance des problèmes liés à l'accroissement rapide des villes sahéliennes et dans la nécessité exprimée par tous les Etats, d'assurer une meilleure planification urbaine dans un cadre d'aménagement du territoire. Il s'agira de faire des analyses approfondies des données déjà collectées à Dakar et à Bamako et des analyses comparées à partir de ces données et de celles qui seront collectées dans d'autres villes de la région.

La troisième série de travaux visent à étudier, à partir des données disponibles, les inter-relations existant entre l'intégration économique et la mobilité de la main-d'oeuvre; elle devra contribuer à aider les décideurs à mieux prendre en compte cette mobilité dans les stratégies de promotion de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, devenue une préoccupation majeure des Etats.

2-3-2-3- Femme, famille et développement

Dans cette recherche, il s'agira de re-situer les fonctions productive et reproductive de la femme sahélienne dans le contexte des stratégies démo-économiques familiales en vue d'en identifier les facteurs d'amélioration dans le cadre de l'approche "genre et développement". Ainsi, elle portera sur les activités productives et les comportements démographiques des femmes dans leur contexte familial.

Des méthodologies appropriées seront élaborées en vue de la prise en compte des réalités familiales sahéliennes dans l'étude du bien-être des différentes membres de la famille. Ces méthodologies, privilégieront une typologie des familles basée sur les critères de la taille, du régime matrimonial (monogamie et polygamie), du revenu et du niveau d'éducation. La recherche sera, dans ces conditions, nécessairement pluridisciplinaire et devra associer des compétences en démographie, en économie et en anthropologie sociale.

Ces travaux de recherche devront permettre de vérifier les hypothèses de la

pérennité de la famille élargie et de l'hypergamie au Sahel, d'en étudier les impacts socio-démographiques (fécondité, santé/mortalité, "élevage" des enfants), et d'en analyser les fondements. Leurs résultats serviront à améliorer la conception des programmes de population, notamment ceux portant sur la santé maternelle et infantile, la planification familiale et la promotion de la femme.

2-3-2-4- Santé et sociétés

Les trois séries de travaux de recherche ci-après seront entreprises.

Observatoire de population

L'axe central du plan 1994-1999 devant se référer au contexte sahélien des années 90 marquées par la mise en oeuvre des politiques et programmes de population (élaboration, exécution, suivi et évaluation), la mise en place d'un observatoire de population permettra de tester les méthodologies nécessaires à cette mise en oeuvre.

La zone de Kolondièba (120.000 habitants environ) dans la région de Sikasso au Mali a été choisie comme site de cet observatoire. Après les études de base (analyse situationnelle, recensement) déjà réalisées dans le cadre du projet "transition vers une meilleure santé", des travaux de recherche seront effectués grâce au suivi de la population dans lequel seront étudiées l'évolution d'une série de variables, sanitaires en particulier, et les raisons de cette évolution. Il s'agira ainsi d'étudier les comportements en matière de santé afin d'arriver à des recommandations aux décideurs pour une meilleure planification des programmes de santé.

Dans ce cadre, il sera étudié en particulier les interrelations entre l'environnement domestique et la santé dans la mesure où la situation de cet environnement est souvent présentée comme une des causes indirectes de la plupart des maladies endémiques ou épidémiques. Cette recherche s'inscrira dans la perspective de la contribution à l'amélioration des conditions socio-sanitaires des groupes vulnérables (femmes et enfants), un des objectifs prioritaires des politiques et programmes de population. Outre

l'hypothèse qui lie la mauvaise gestion de l'environnement domestique au manque d'instruction des femmes, d'autres aspects socio-économiques et démographiques (statut matrimonial de la femme, nombre d'enfants à charge, revenu) ainsi que culturels seront pris en compte.

Fécondité et santé maternelle et infantile

La baisse de la fécondité et la réduction de la morbidité et de la mortalité, notamment maternelle et infantile, constituent une des options majeures des politiques nationales de population. La forte corrélation généralement observée entre la baisse de la fécondité et celle de la mortalité maternelle et infantile doit être vérifiée au Sahel même en vue de contribuer davantage à convaincre les Etats de l'importance de cette corrélation dans le cadre de la mise en oeuvre de ces politiques. A partir des données des enquêtes déjà réalisées et de celles de la deuxième série des Enquêtes démographique et de santé, des analyses approfondies, notamment sur la fécondité des adolescentes, seront réalisées.

SIDA et santé publique

Le Sahel présente une géographie contrastée de la pandémie du SIDA. Même si dans l'ensemble la prévalence actuelle semble faible, le SIDA constituera probablement dans les années à venir un problème majeur de santé publique dans le Sahel. Un des principaux facteurs de cette propagation serait l'intensité des mouvements migratoires vers plusieurs pays à séroprévalence élevée. On peut anticiper que le problème ne se limitera pas seulement aux villes et qu'avec ces flux migratoires, il s'étendra aussi aux zones rurales. L'importance relative de la polygamie et des remariages constitue en outre un facteur de propagation de l'épidémie.

Des travaux de recherche seront menés en collaboration avec des programmes nationaux de lutte contre le SIDA. Ces travaux pourront ainsi fournir des informations (taux prévalence, facteurs de risque etc.) permettant le suivi de l'épidémie et la prise en charge des malades et des séro-positifs.

2-3-2-5- Appui à la collecte à l'exploitation et l'analyse des données de base

Deux types d'activités seront menés: la promotion, à travers l'assistance technique aux institutions nationales, des travaux de collecte et d'analyse des données socio-démographiques; et l'analyse approfondie et comparée des données d'enquêtes et de recensements. Le Centre appuiera les institutions nationales chargées de la collecte des données démographiques de base dans le cadre de l'exécution des recensements et enquêtes et dans la promotion des statistiques vitales.

En dépit de l'insuffisance, souvent décriée, de données démographiques, un nombre relativement important d'opérations de collecte ont été réalisées depuis les années 1960 dans le Sahel:

- * enquêtes démographiques des années 1960;
- * enquêtes mondiales sur la fécondité;
- * recensements des années 1970;
- * recensements des années 1980;
- * enquêtes sur la mortalité infantile et juvénile dans le Sahel (EMIS);
- * enquêtes démographiques et de santé;
- * enquêtes sur les migrations;
- * enquêtes sur la dimension sociale de l'ajustement structurel;
- * projet de renforcement des services de statistiques vitales etc.

Les données ainsi collectées ont cependant, pour la plupart, été peu analysées et par conséquent sous-utilisées dans le processus en cours de développement des politiques et programmes de population. Aussi le Centre programmera-t-il, chaque année, un thème (nuptialité, fécondité, mortalité, planification familiale, migration) pour des analyses approfondies, conduites en collaboration avec des chercheurs nationaux, grâce à l'organisation de séminaires-ateliers.

Afin de rentabiliser de la banque régionale des données d'enquêtes du Centre, il sera par ailleurs périodiquement publié un "data sheet" (tableau d'indicateurs

socio-démo-économiques) pour les pays du Sahel. Cette activité sera encouragée dans les pays où ces indicateurs seront publiés par grande région en vue de contribuer aux efforts actuels de la planification régionale et de la décentralisation.

2-3-3- INFORMATION

A travers plusieurs canaux, le Centre cherchera à faire parvenir aux différentes audiences sahéliennes l'information nécessaire en vue, d'une part d'aider les décideurs à mieux formuler et mettre en oeuvre leurs politiques de développement économique et social et, d'autre part amener les populations à modifier positivement leurs attitudes et comportements.

2-3-3-1- Information scientifique

L'information scientifique sera diffusée dans les différentes séries de publications suivantes :

- Etudes et Travaux (4 par an);
- Working Papers (1 par an);
- Rapport de recherche (occasionnel);
- Actes de colloques et de séminaires (occasionnel);
- Data Sheet (1 pour deux ans).

Des comités de lecture seront mis en place pour les publications scientifiques; et des efforts seront faits pour promouvoir la publication des travaux des chercheurs du Centre dans des revues scientifiques de grande réputation internationale.

2-3-3-2- Vulgarisation et dissémination

Le bulletin d'information, Pop'Sahel, restera le support privilégié de la vulgarisation et de la dissémination de l'information en matière de population. Mais, le Centre procédera au traitement et à la diffusion de l'information sur la

population/développement par les canaux les plus appropriés et selon les cibles retenues en priorité. L'accent sera mis sur la détermination de ces cibles et le développement et la gestion du mailing list afin de parvenir à une diffusion élargie de l'information. Tous les résultats de recherche feront l'objet d'une publication sous forme de plaquettes accessibles au grand public.

2-3-3-3- Sensibilisation

Des actions spécifiques seront conduites auprès des décideurs, des techniciens et des populations du Sahel afin d'accroître leur prise de conscience de l'importance des questions de population/développement. Ces actions porteront sur:

- l'organisation de conférences;
- la production et la diffusion d'émissions et de films audiovisuels;
- la confection et la distribution de dossiers personnalisés etc.

D'autres activités seront menées en direction des jeunes en formation. L'objectif est d'atteindre et de sensibiliser les jeunes générations aux problèmes de population/développement. Sont visés aussi bien les élèves des lycées et collèges que ceux des écoles de formation spécialisées comme le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) de Dakar, les écoles d'administration, les écoles normales supérieures, les écoles d'infirmiers et/ou de sages-femmes. Pour ce faire, le Centre s'appuiera sur la diffusion de ses publications et l'organisation de conférences dans les établissements.

Le réseau de journalistes, créé en septembre 1988 par le CERPOD, sera également mis à contribution dans ces actions de sensibilisation. A cette fin, l'appui à ce réseau sera développé à travers une assistance plus marquée, tant sur le plan financier, technique et matériel que dans le domaine de la formation et de la fourniture d'informations de base sur la population et le développement.

2-3-3-4- Documentation

Il s'agira de parachever la mise en place de la cellule de documentation et d'accroître ses capacités à répondre aux besoins des utilisateurs internes et extérieurs. L'accent sera mis sur le renforcement de la base référentielle, sur l'amélioration de l'équipement et des infrastructures et sur une meilleure gestion de la banque de données bibliographiques. Un effort sera également fait, grâce entre autre à la publication d'une brochure de présentation, pour mieux faire connaître la cellule et pour développer des relations d'échanges documentaires avec d'autres structures opérant dans le domaine population/développement.

2-3-4- INFORMATIQUE

Dans le domaine informatique, le Centre renforcera ses capacités pour pouvoir apporter un appui aux institutions nationales et autres partenaires mais aussi pour ses besoins.

2-3-4-1- Développement de logiciels

Des logiciels seront développés au profit des Etats, notamment dans les domaines des systèmes d'information pour la gestion des programmes de SMI/PF, des modèles d'intégration des variables démographiques dans la planification socio-économique et des modèles de démonstration sur les inter-relations entre la croissance socio-économique et la croissance démographique.

2-3-4-2- Développement de bases de données scientifiques et techniques

Les bases de données disponibles seront enrichies et mises à la disposition des chercheurs et des Etats. Elles porteront sur les indicateurs socio-économiques sur les données de base des opérations de collecte et sur le répertoire des enquêtes et recensements réalisés dans la région.

2-3-5- DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Le développement institutionnel du Centre sera assurée par: la formation permanente de son personnel; et le renforcement de la coopération avec les partenaires.

2-3-5-1- Formation permanente

Il s'agira de renforcer les activités de formation et de recyclage du personnel du CERPOD. Cette formation du personnel se fera par des cours ou des ateliers et par des conférences qui contribueront à promouvoir le débat scientifique au sein du Centre. Dans la mesure du possible, les cours et ateliers seront animés en priorité par les compétences internes mais le Centre profitera aussi de l'expérience des chercheurs et autres spécialistes en visite. Des stages de courte durée dans des institutions spécialisées seront également offerts.

2-3-5-2- Renforcement de la coopération et développement du partenariat

Le Centre mettra tout en oeuvre pour élargir et diversifier son partenariat tant au niveau régional qu'international. Ainsi, les échanges seront renforcées avec les institutions sahariennes opérant dans le champ population/développement. La coopération, développée au cours de l'exécution du programme 1988-1992 avec d'autres institutions africaines, devra également être renforcée.

En outre, la coopération sera développée avec les institutions de coopération technique et les agences de financement en vue d'améliorer les capacités scientifiques et techniques du Centre et de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation du plan.

3- MOYENS ET MECANISMES D'EXECUTION

La réalisation du plan 1994-1999 nécessitera la mobilisation d'importants moyens financiers, humains et institutionnels. Ces moyens devront être dégagés par les pays membres du CILSS et leurs partenaires au développement.

3-1- COUT DU PLAN

Le coût global du plan 1994-1999 se chiffre 41,2 millions de dollars US soit environ 10,3 milliards de FCFA.

Il se repartit comme suit :

Opérations :	6,7 millions USD
Recherche :	20,4 millions USD
Formation :	7,5 millions USD
Information :	1,5 millions USD
Informatique :	1,6 millions USD
Développement institutionnel :	3,5 millions USD

En fonction du budget-programme, ci-après annexé, le coût global du plan en USD se repartit comme suit par année et par centre de coût:

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Opérations	1,3	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0	6,7
Recherche	2,5	4,9	4,7	4,6	2,4	1,1	20,4
Formation	0,9	1,3	1,8	1,6	1,2	0,7	7,5
Information	0,9	0,4	0,5	0,2	0,2	0,2	1,5
Informatique	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,6
Développement Institutionnel	0,5	1,0	1,0	0,4	0,3	0,3	3,5
Total	5,4	9,1	9,5	8,1	5,4	3,6	41,2

3-2- MOYENS HUMAINS

La réalisation du plan 1994-1999 nécessitera la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire en raison du large éventail des compétences nécessaires pour couvrir tous les domaines d'action du Centre : promotion et mise en oeuvre de politiques et de programmes de population; recherche et formation en population/développement; information en matière de population; appui informatique, administratif et financier.

En tenant compte de l'ensemble des activités programmées et de leur calendrier d'exécution, les besoins en personnel scientifique et technique sont d'une cinquantaine de cadres.

Le personnel déjà en place étant d'une quinzaine et en raison du recours à des consultations, les besoins de recrutement portent sur des effectifs d'une dizaine de cadres.

3-3- MOYENS ET MECANISMES INSTITUTIONELS

Après l'adoption du plan CERPOD, par le Conseil des Ministres du CILSS , une table ronde des donateurs sera organisée en vue de son financement. Le Groupe restreint des donateurs du CERPOD sera mis à profit pour la tenue de cette table ronde. Par la suite, les négociations avec les donateurs seront intensifiées afin de permettre l'élaboration des documents de projets et la mobilisation progressive des financements. Au cours des deux premières années d'exécution du plan, la priorité sera accordée aux projets dont la réalisation court pratiquement jusqu'en 1995: PPPD, PRPPF, PDS et MUAO.

Sur le plan institutionnel et en rapport avec la mise en place du CILSS nouveau à partir de 1994, le CERPOD sous la tutelle de l'Institut du Sahel, exécutera le Programme Majeur "Population et Développement" dont les activités seront celles des trois premières années du présent plan. Le CSG continuera, compte tenu de l'expérience positive du passé, à avoir ses prérogatives dans la gestion du Centre et aura comme

instances supérieures le Comité Régional de Planification logée au Sécretariat Exécutif du CILSS et le Conseil des Ministres auxquels sont acheminés les procès-verbaux de ses sessions.

S'agissant de l'organisation interne du CERPOD, il sera procédé à une restructuration en vue de créer plus de synergies dans les activités du Centre et de ce fait d'accroître ses performances de celui-ci. Deux divisions techniques (opérations et recherche) et un service d'appui technique seront créés en lieu et place des cinq divisions techniques existants dans le cadre de l'exécution du programme 1988-1992 du Centre. Ces structures seront soutenues par un Service comptable et financier et un Service administratif.

4- SUIVI-EVALUATION

Plusieurs instances interviendront dans le suivi et l'évaluation du plan. Outre les structures internes au Centre, il y aura :

- le CSG qui appréciera les activités du Centre une fois par an et dont les délibérations sont soumises pour approbation au Comité Régional de Planification du CILSS;
- les sessions du Conseil des Ministres du CILSS et les sommets des Chefs d'Etat qui, périodiquement, apprécieront les activités du Centre et donneront les grandes orientations.
- les missions d'évaluation des projets/programmes commises par les donateurs;
- les missions d'évaluation -à mi-parcours en 1996 et finale en 1999- de l'ensemble des activités du Centre auxquelles participeront les Etats membres du CILSS et les partenaires au développement;

L'ensemble des observations et recommandations de ces instances contribueront à améliorer l'état d'exécution du plan et permettront d'engager le prochain cycle de planification.

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE
SUR LA POPULATION POUR
LE DEVELOPPEMENT (CERPOD)**

BUDGET-PROGRAMME 1994-1999

Bamako, Novembre 1993

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS	2
II. STRUCTURE DU BUDGET-PROGRAMME	3
III. CONTENU	5
III.1. Ressources Financières	5
III.2. Ressources Humaines	19
III.3. Dépenses d'Investissement	20
IV. JUSTIFICATION DES ELEMENTS DE COUT ET DU BUDGET	21
IV.1. Dépenses d'Investissement	21
IV.2. Charges Salariales et Honoraires	23
IV.3. Coûts de Fonctionnement et Coûts Indirects	23
V.4. Autres Charges Directes	25
VI. PRESENTATION DETAILLEE DU BUDGET-PROGRAMME	26

INTRODUCTION

Le document de budget-programme représente un effort de quantification économique du Plan 1994-1999, détaillé dans le temps par programmes, projets et activités. Il respecte la nouvelle structure organisationnelle du Centre, en divisions et services d'appui.

Le Plan et la nouvelle structure ont été approuvés lors de la Vème Session du Conseil Scientifique et de Gestion (CSG) du Centre, tenue à Ndjaména en Décembre 1992. Tout en adoptant le Plan et la nouvelle structure du Centre, la Vème Session a recommandé l'élaboration du présent Budget-Programme.

Le Budget-Programme est présenté en trois volumes:

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------|
| Volume I: | Présentation Générale |
| Volume II: | Calendriers d'activités et de facteurs de coût |
| Volume III: | Classement par ordre alphabétique des facteurs de coût par activité |

Le troisième volume est lui-même sous-divisé en trois tomes.

Cette présentation générale passe en revue les antécédents, et présente la démarche, la méthodologie et les principaux résultats obtenus. Les détails du Budget-Programme sont indiqués dans les annexes figurant aux volumes II et III.

Pour une meilleure compréhension du budget-programme, le lecteur pourrait consulter le document du Plan 1994-1999.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Lors de sa création en 1988, le CERPOD avait élaboré un premier plan d'activités pour la période 1988-1992, avec une budgétisation sommaire des activités. Il en a en partie résulté des difficultés de mobilisation des fonds, liées au fait que les coûts n'étaient pas cernés systématiquement pour chaque ligne programmatique et pour chaque activité proposée. Le Centre, récemment créé, ne disposait pas d'une large expérience en gestion des programmes et projets, malgré les acquis de l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED), qui l'avait précédé au sein de l'Institut du Sahel. En particulier, la comptabilité générale et analytique de la nouvelle structure n'avait pas encore été mise au point d'une façon performante, pouvant donner réponse aux exigences d'élaboration et de suivi d'un budget-programme.

Dans le souci de mieux répondre aux exigences de transparence et d'efficacité budgétaire et comptable, la session du Conseil des Ministres du CILSS, qui s'est tenue en 1991 à Bamako, avait adoptée une comptabilité de type privé, applicable à toutes les structures du CILSS. Au sein du CERPOD, une telle comptabilité, avec des outils informatisés, a été mise en place, permettant de suivre les coûts des programmes par centre de coût, par projet et par bailleurs de fond. A partir de l'élaboration du présent budget-programme, le suivi des facteurs de coût par activités devient également possible.

Pendant la Vème Session du CSG (NDjaména, Décembre 1992), lors de l'examen du Plan, il a été formellement recommandé au CERPOD de présenter le plan également sous la forme de Budget-Programme, en vue de mieux cerner ses éléments de coût et d'éviter ainsi les écueils du premier plan Quinquennal du Centre. Avec l'adoption d'une planification triennale pour l'ensemble du système CILSS à partir de 1994, le plan Quinquennal du Centre a été transformé en deux plans triennaux, couvrant la période 1994-1999, au lieu de celle 1993-1997, initialement prévue. Le Budget-Programme reprend en conséquence le calendrier bi-triannuel retenu par le plan.

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redressement Durable (PRRD) du CILSS, la session extraordinaire du Conseil des Ministres de Janvier 1993, a également

mis l'accent sur la nécessité de l'élaboration de budget-programmes pour l'ensemble des structures du CILSS.

II. STRUCTURE DU BUDGET-PROGRAMME

Le Budget-Programme suit la structure organisationnelle retenue pour l'exécution du plan bi-triannuel du CERPOD, organisé en trois grands domaines (voir schéma de la page suivante):

- Domaine Recherche
- Domaine Opérations
- Domaine Développement Institutionnel

Les deux premiers domaines se composent de plusieurs programmes ayant chacun plusieurs projets. Le troisième domaine est composé par plusieurs projets.

DOMAINE RECHERCHE

PROGRAMME POPULATION, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

PROJET ECOLOGIE ET POPULATIONS

PROJET PLANIFICATION ET AIDE A LA DECISION

PROJET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

PROGRAMME MIGRATIONS ET URBANISATION

PROJET INSERTION URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

PROJET MIGRATIONS ET INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

PROJET MIGRATIONS ET URBANISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

PROGRAMME FEMMES / FAMILLE / DEVELOPPEMENT

PROJET FEMMES SAHéliENNES ET DEVELOPPEMENT

PROGRAMME SANTE ET SOCIETES

PROJET SIDA ET DEVELOPPEMENT

PROJET COMPORTEMENT REPRODUCTIF DES ADOLESCENTS

PROJET COMPORTEMENT REPRODUCTIF ET STERILITE

PROJET OBSERVATOIRE DE POPULATIONS

PROGRAMME APPUI A LA COLLECTE ET A L'ANALYSE DES DONNEES

PROJET BANQUE DES DONNEES

PROJET DEMOGRAPHIE AU SAHEL LES VINGT DERNIERES ANNEES

PROJET REDATAM

PROJET BANQUE DES DONNEES GEOGRAPHIQUES

PROJET STATISTIQUES D'ETAT CIVIL

DOMAINE OPERATIONS

PROGRAMME APPUI AUX PROGRAMMES DE SMI/PF

PROJET DE RENFORCEMENT DES PROGRAMMES DE SMI/PF

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES PROGRAMMES DE SMI/PF

PROJET D'ANALYSE DES DONNEES EN SMI/PF

PROJET DYNAMIQUE DE L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

PROJET D'APPUI AUX PROGRAMMES DE SMI/PF

PROGRAMME SUR LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE POPULATION

PROJET D'EVALUATION ET SUIVI DES POLITIQUES DE POPULATION

PROJET SUR LA 3eme CONFERENCE SUR LES POLITIQUES DE POPULATION

PROJET DE SEMINAIRES-ATELIERS EN POLITIQUES DE POPULATION

PROJET D'APPUI A LA FORMATION ET SUIVI EN POLITIQUES DE POPULATION

PROGRAMME INFORMATION

PROJET DOCUMENTATION

PROJET RESEAU MEDIATIQUE

PROJET JEUNES-POPULATION-DEVELOPPEMENT

PROGRAMME FORMATION

PROJET SEMINAIRES ET ATELIERS .

PROJET STAGES

PROJET FORMATION ACADEMIQUE

DOMAINE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

PROJET APPUI A L'ADMINISTRATION

PROJET CELLULE MATERIELLE ET LOGICIELLE

PROJET COURRIER ELECTRONIQUE AU SAHEL

PROJET TRANSFERT DE TECHNIQUES

III. CONTENU

Le budget-programme est présenté en termes de ressources financières globales, de ressources humaines et de coûts unitaires d'investissement par domaines, par programmes et par projets.

III.1. Ressources Financières

Le budget programme se chiffre à 41.2 millions de dollars US, avec la répartition par projets et par année indiquée dans le tableau 1 des pages suivantes.

Il est important de signaler que l'on peut considérer à la fin de 1993, que le financement d'environ 13 millions de dollars est déjà acquis, soit sous la forme de conventions de financement déjà signées, soit sous la forme de documents de projets en voie de signature avec les partenaires internationaux. Il reste à mobiliser sur les six années un financement équivalent à environ 28 millions de dollars US.

On note dans le tableau 1 une plus large concentration du financement projeté pour les années intermédiaires du Plan, entre 1995 et 1997. Le coût projeté pour 1994 dépasse le budget-prévisionnel 1994, dans la mesure où il inclut des nouveaux projets dont le démarrage est prévu pour la fin de l'année, mais pour lesquels le Centre ne dispose pas encore d'engagements fermes de la part des bailleurs de fonds¹.

¹ Par "engagement ferme" il est entendu des conventions de financement déjà signées ou dont le document de projet se trouve en phase d'élaboration conjointe avec des bailleurs de fonds spécifiques. Une distinction s'impose ici entre les budgets prévisionnels annuels et les budgets annuels du Budget-Programme. Les premiers sont par nature plus conservateurs et n'incluent que les projets effectivement financés pour l'année ou en voie de signature pour démarrage dans l'année. Le deuxième est plus général, et inclut également les projets déjà élaborés et chiffrés par le Centre, mais dont les négociations de financement se trouvent encore dans des phases préliminaires. Les budgets prévisionnels sont soumis pour approbation aux instances du Centre. Le Budget-Programme annuel est un exercice de prospective et vise à sensibiliser les partenaires sur l'intentionnalité et les besoins à moyen terme du Centre.

TABLEAU 1. COUT ESTIME PAR DOMAINE, PROGRAMME ET PROJET: 1994-1999

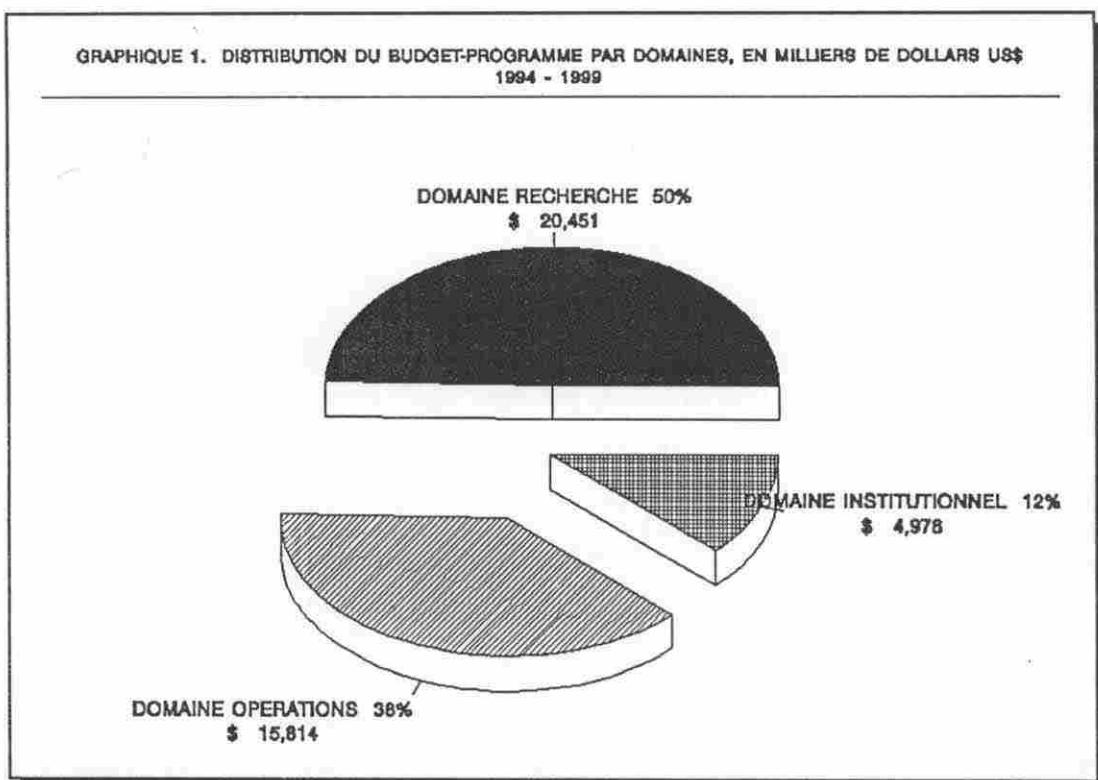
PROGRAMMES	94	95	96	97	98	99	Total
DOMAINE RECHERCHE	2,536,018	4,894,576	4,726,553	4,657,547	2,401,019	1,235,021	20,450,735
PROG. POP/ENV/DEVELOP.	302,100	684,424	691,835	1,270,292	759,204	390,326	4,098,180
ECOLOGIE ET POPULATIONS	0	142,036	242,246	360,736	267,800	144,042	1,156,859
PLAN ET AIDE A LA DECIS.	274,168	281,335	307,980	803,444	377,377	0	2,044,303
GESTION RESSOURCES NAT.	27,932	261,054	141,609	106,112	114,027	246,285	897,018
PROG. MIGRATION ET URB.	1,832,474	1,313,230	2,237,502	934,146	575,649	0	6,893,001
INSERTION URB. EN A.O.C.	310,737	1,052,641	405,505	391,566	575,649	0	2,736,099
INTEGRATION REGIONALE	2,278	8,970	275,699	542,580	0		829,527
MIGRATIONS ET URBANIS.	1,519,458	251,620	1,556,298	0			3,327,376
PROG. FEMME/FAMILLE/DVPT.	137,377	294,394	324,054	280,543	247,337	0	1,283,704
FEMMES SAHELET DVPT.	137,377	294,394	324,054	280,543	247,337	0	1,283,704
PROG. SANTE ET SOCIETES	247,124	1,680,512	530,398	1,244,762	143,122	147,802	3,993,720
SIDA ET DEVELOPPEMENT	0	266,509	207,273	0			473,782
COMPORT. REPROD. ADOLESC.	56,130	255,834	132,620				444,584
COMPORT. REPROD. ET STER	0	29,426	57,413				86,839
OBSERVATOIRE DE POPULAT.	190,995	1,128,743	133,092	1,244,762	143,122	147,802	2,988,516
PROG. APPUI COLL./ANALYSE	16,943	922,016	942,765	927,805	675,707	696,893	4,182,129
BANQUE DE DONNEES	13,455	195,472	140,044	140,953	131,260	117,711	738,895
DEMOGRAPHIE AU SAHEL	0	69,244	103,795	117,747	0		290,786
REDATAM	3,488	178,826	268,912	275,343	310,709	292,753	1,330,029
BANQUE DE DONNEES GEO.	0	251,785	219,263	224,970	233,739	286,430	1,216,188
STATISTIQUES D'ETAT CIVIL	0	226,689	210,751	168,792	0		606,231
DOMAINE OPERATIONS	2,316,714	2,916,525	3,438,208	2,882,411	2,367,956	1,891,795	15,813,609
PROG. APPUI PROGS. SMI	907,741	903,890	807,637	771,370	881,824	642,055	4,914,517
RENFORCEMENT PROGRAMMES	756,211	763,489	147,935				1,667,635
APPUI AU RENF. DES PROG.	105,828	104,682	0				210,511
ANALYSE DONNEES SMI/PF	0	0	275,026	277,482	287,332	296,294	1,136,134
DYNAMIQUE UTIL. CONTR.	45,702	35,718	0				81,420
APPUI PROGRAMMES SMI/PF	0	0	384,676	493,888	594,492	345,761	1,818,817

TABLEAU 1. COUT ESTIME PAR DOMAINES, PROGRAMME ET PROJET: 1994-1999

PROGRAMMES	94	95	96	97	98	99	Total
PROG. POL. ET PROG. POP.	376,339	325,190	353,460	323,784	151,440	362,612	1,892,824
METHODES EVAL/SUIVI POL.	65,517	111,587	0				177,105
3eme CONFERENCE POL.POP.	26,359	26,462	215,642				268,463
SEMINAIRES-ATELIERS POL.	168,571	4,432	16,411	199,546	17,936	222,388	629,284
APPUI FORM./SUIVI POL.	115,892	182,708	121,407	124,238	133,504	140,224	817,973
PROG. INFORMATION	90,325	389,049	449,490	205,352	195,042	196,975	1,526,234
DOCUMENTATION	32,795	102,727	100,000	98,481	105,697	108,622	548,324
RESEAU MEDIATIQUE	28,302	195,403	174,142	83,121	89,345	88,353	658,666
JEUNES-POPULATION-DEVEL.	29,228	90,918	175,347	23,750			319,244
PROG. FORMATION	942,308	1,298,397	1,827,621	1,581,905	1,139,650	690,153	7,480,035
SEMINAIRES ET ATELIERS	155,067	162,611	169,385	171,717	184,534	194,915	1,038,230
STAGES	69,708	69,079	72,076	73,308	78,243	81,474	443,887
FORMATION ACADEMIQUE	717,533	1,066,707	1,586,160	1,336,880	876,873	413,764	5,997,918
DOMAINES DEVELOP. INSTIT	535,697	1,307,540	1,158,794	624,133	668,685	682,751	4,977,599
APPUI A L'ADMINISTRATION	300,390	238,424	250,597	252,373	271,164	280,185	1,593,134
CELLULE MAT. ET LOGIC.	0	322,840	290,011	293,351	315,241	315,632	1,537,075
FORMATION PERMANENTE	74,220	74,318	76,230	78,408	82,280	86,934	472,390
COURRIER ELECTRONIQUE	161,087	346,488	250,056				757,631
TRANSFERT DE TECHNIQUES	0	325,470	291,900	0			617,370
Total	5,388,428	9,118,641	9,323,556	8,164,091	5,437,660	3,809,567	41,241,943*

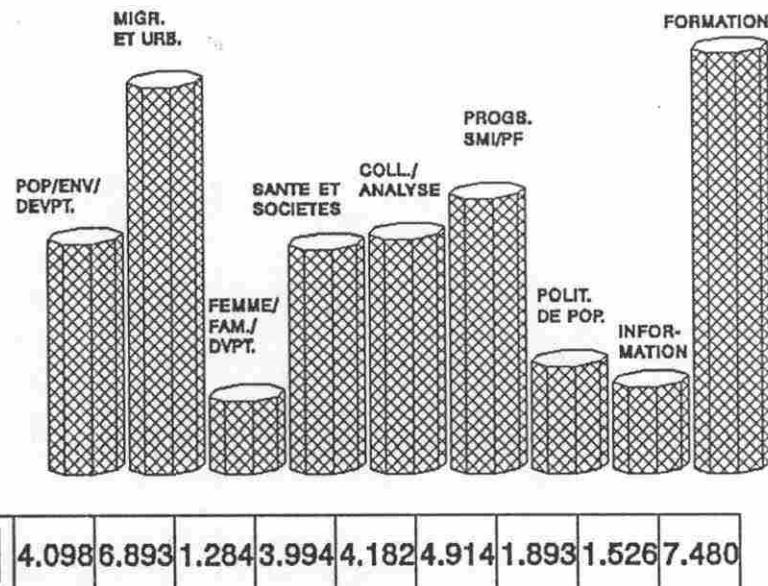
Il est également à remarquer le montant nettement plus bas du budget annuel 1999, parce qu'un certain nombre de projets et d'activités projetées à la fin de la période de six ans ne peuvent pas être prévus d'une manière aussi précise que pour le futur immédiat, et en raison du fait que l'exécution de la plupart des projets est terminée ou en voie de l'être.

Le Graphique 1 résume la répartition du financement par domaines. Environ la moitié du financement attendu se concentre dans le domaine recherche, suivi par les domaines opérations (38%) et développement institutionnel (12%).



La répartition du financement projeté par programmes, quel que soit le domaine auquel ils appartiennent, est donnée dans le Graphique 2.

PROGRAMMES 1994-1999



La distribution dans le temps du montant global des programmes et projets est résumée dans le diagramme des pages suivantes.

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
COUT TOTAL DU PROGRAMME																							
41,241,943.00																							
DOMAINE RECHERCHE																							
20,450,734.87																							
PROG. POP/ENV/DEVELOPPEMENT																							
4,098,180.27																							
ECOLOGIE ET POPULATIONS SAHEL																							
2-Jan-95△																							
1,156,858.94																							
PLAN ET AIDE A LA DECISION																							
2,044,302.84																							
GESTION RESSOURCES NATURELLES																							
1-Apr△																							
897,018.49																							

PROGRAMME 1994-1999
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999				
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
PROG. MIGRATION ET URBANISAT.																								
6,893,001.04																								
INSERTION URBAINE EN A.O.C.																								
2,736,098.90																								
INTEGRATION REGIONALE EN A.O.																								
829,526.57																								
MIGRATIONS ET URBANISATION A.O																								
3,327,375.57																								
PROG. FEMME/FAMILLE/DVPT.																								
1,283,703.90																								
FEMMES SAHéliENNES ET DVPT.																								
1,283,703.90																								

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
PROG. SANTE ET SOCIETES																							
3,993,720.39																							
SIDA ET DEVELOPPEMENT																							
2-Jan-95△————△31-Dec-96																							
473,781.81																							
COMPORT. REPRODUCTIF ADOLESC.																							
1-Jul-94△————△28-Jun-96																							
444,583.71																							
COMPORT. REPROD. ET STERILITE																							
3-Jul-95△————△28-Jun-96																							
86,839.20																							
OBSERVATOIRE DE POPULATION																							
2,988,515.67																							
PROG. APPUI COLLECTE/ANALYSE																							
4,182,129.28																							

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
BANQUE DE DONNEES																							
738,895.09																							
DEMO. SAHEL 20 DERN. ANNEES																							
2-Jan-95 △——————△30-Dec-97																							
290,785.87																							
REDATAM																							
1,330,029.44																							
BANQUE DE DONNEES GEOGRAPH.																							
2-Jan-95 △——————△30-Dec-97																							
1,216,188.06																							
STATISTIQUES D'ETAT CIVIL																							
2-Jan-95 △——————△30-Dec-97																							
606,230.82																							
DOMAINE OPERATIONS																							
15,813,609.24																							

PROGRAMME 1994-1999
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999				
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
PROG. APPUI PROGRAMMES SMI/PF																								
4,914,517.05																								
RENFORCEMENT PROGRAMMES SMI/PF																								
4,914,517.05																								
1,667,635.47																								
APPUI AU RENF. DES PROGRAMMES																								
210,510.59																								
ANALYSE DES DONNEES SMI/PF																								
210,510.59																								
2-Jan-96	△																							
1,136,133.72																								
DYNAMIQUE UTIL. CONTRACEPTION																								
81,419.91																								
APPUI PROGRAMMES SMI/PF																								
81,419.91																								
2-Jan-96	△																							
1,818,817.36																								

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
PROG. POL. ET PROG. POPULATION																							
1,892,824.01																							
METHODES EVAL/SUIVI POL. POP.																							
△29-Dec-95																							
177,104.59																							
3eme CONFERENCE POL.POP. SAHEL																							
△2-Jan-97																							
268,462.93																							
SEMINAIRES-ATELIERS POL. POP.																							
629,283.65																							
APPUI FORM./SUIVI POL. POP.																							
817,972.85																							
PROG. INFORMATION																							
1-Sep-94 △																							
1,526,233.60																							

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999				
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
DOCUMENTATION																								
1-Sep-94	△																							
548,323.52																								
RESEAU MEDIATIQUE																								
1-Sep-94	△																							
658,666.23																								
JEUNES-POPULATION-DEVELOPPEMT.																								
1-Sep-94	△																							
319,243.85																								
△29-Aug-97																								
PROG. FORMATION																								
7,480,034.58																								
SEMINAIRES ET ATELIERS																								
1,038,229.54																								
STAGES																								
443,887.17																								

PROGRAMME 1994-1999
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
FORMATION ACADEMIQUE																							
5,997,917.88																							
DOMAINE DEVELOPPEMENT INSTIT.																							
4,977,598.89																							
APPUI A L'ADMINISTRATION																							
1,593,133.88																							
CELLULE MATERIELLE ET LOGIC.																							
2-Jan-95△																							
1,537,075.14																							
FORMATION PERMANENTE																							
472,389.47																							
COURRIER ELECTRONIQUE SAHEL																							
△30-Jul-96																							
757,630.54																							

PROGRAMME 1994-1999

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT

1994				1995				1996				1997				1998				1999			
Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
TRANSFER DE TECHNIQUES																							
2-Jan-95△												△31-Dec-96											
617,369.86																							

III.2. Ressources Humaines

Le tableau 2 donne le calendrier d'utilisation du nombre de personnes-années de cadres nécessaire pour la mise en oeuvre du Plan 1994-1999. Le personnel administratif d'appui n'est pas inclus dans le tableau 2. Leur coût est pris en compte dans les frais de gestion, évoqués plus loin.

Tableau 2. Nombre de Personnes/Années par An et par Type

PERSONNEL	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL	MOYENNE	ECART -TYPE	COEF. VARIA-TION
PERS. TECHNIQUE AUXILIAIRE	6,14	12,91	10,39	9,09	9,01	8,99	56,52	9,42	1,49	0,16
CONSULTANTS	2,67	6,76	1,99	1,91	1,3	1,21	15,84	2,64	1,38	0,52
DIRECTEUR	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0	0
PROFESSIONNELS (P1 A P5)	25,2	44,5	45,2	39,9	30,8	20,1	205,8	34,3	8,91	0,26
TOTAL	35,1	66,2	58,6	51,9	42,2	31,3	284,1	47,35	11,2	0,24

Dans l'ensemble, le nombre total de cadres techniques doit augmenter de vingt à trente-cinq en 1994, au cas où les nouveaux projets prévus sont approuvés au courant de l'année 1994.

L'effort de recrutement de nouveaux cadres se concentre surtout dans les années 94 et 95, et évolue en parallèle avec l'obtention des financements des nouveaux projets. Le nombre de cadres diminue ensuite, en fonction de la diminution du nombre et du volume de projets en exécution. Il est également à remarquer les valeurs portées à la colonne MOYENNE, qui indique une moyenne annuelle de quinze cadres professionnels (P1 à P5) additionnels à l'effectif actuel (34,3). Ceci ne signifie pas pour autant que le volume de cadres se maintiendra constant pendant toute la période. Il devra en fait varier en fonction des ressources disponibles (ou projets approuvés). Cette variation est reflétée dans un coefficient de variation du nombre de cadres total relativement élevée sur la période de six

ans. Le Centre pourra aussi recruter temporairement des cadres en qualité de consultants. Le coût des consultants, assez faible par ailleurs, pourrait dans ces conditions être augmenté aux dépens de celui des cadres.

III.3. Dépenses d'Investissement

Le tableau 3 indique les unités d'équipement et de véhicules prévus pour l'exécution du plan, par années.

Tableau 3. Unités d'Equipement et Véhicules prévus par an

TYPE D'EQUIPEMENTS	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
INFORMATIQUE	30	64	25	19	17	6	161
MOBILIER DE BUREAUX	1	4	8	6	0	0	19
VOITURE	2	10	0	1	0	0	13

Il convient de remarquer que:

- 1 Les dix voitures prévues pour 1995 sont destinées aux Etats, dans le cadre du projet de recherche sur l'Insertion Urbaine des Migrants en Afrique de l'Ouest, à raison de deux voitures par ville couverte par le projet.
- 2 L'équipement informatique comprend un micro-ordinateur, moniteur et imprimantes. Il est également destiné à des opérations de collecte et d'analyse dans les Etats, avec environ une trentaine d'équipements au niveau du CERPOD (Voir détails dans le Volume 3, code de ressource INFORMAT, pour la distribution par projets).

En valeurs financières, environ 75% du total de l'investissement prévu l'est à l'intention des Etats, pour des équipements et des véhicules qui devront rester dans les Etats après l'exécution des projets (Voir section V, ci-dessous).

IV. JUSTIFICATION DES ELEMENTS DE COUT ET DU BUDGET

Le Tableau 4, de la page suivante, présente le résumé du Budget-Programme par rubriques comptables de la comptabilité générale. Le détail du budget-programme par facteurs de coût et par rubrique comptable est donné dans le Volume I, Annexe IV. Pour le calcul du Budget il a été retenu un taux de change moyen pour la période 1994-1999 de 250 francs CFA pour un dollar US. L'inflation sur les valeurs en dollars a été fixée à 5% tous les deux ans pour les salaires et charges connexes, et à 5% annuels pour les autres facteurs de coût.

IV.1. Dépenses d'Investissement

Les principales dépenses d'investissement doivent avoir lieu en 1994 et en 1995, pour environ 60% de la valeur totale des investissements prévus. Ce calendrier de dépenses tient au fait que la plupart de l'équipement nécessaire au déroulement des projets doit être achetée au démarrage des activités des projets. Dans la mesure où le nombre et le volume de projets diminuent, le besoin en nouveaux investissements diminue d'autant. Les facteurs de coût détaillés sont donnés dans les Volumes II et III du Budget-Programme.

TABLEAU 4: BUDGET - PROGRAMME PAR RUBRIQUES DE LA COMPTABILITE GENERALE

CODE COMPTA- BILITE	NOM DU COMPTE	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
	INVESTISSEMENTS	\$301,236	\$758,241	\$194,707	\$166,570	\$106,631	\$38,051	\$1,565,435
22220	MATERIEL INFORMATIQUE	\$219,396	\$352,954	\$145,613	\$114,689	\$106,631	\$38,051	\$977,333
22310	MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	\$9,841	\$27,287	\$49,094	\$10,206	\$0	\$0	\$96,428
22410	VEHICULES	\$72,000	\$378,000	\$0	\$41,675	\$0	\$0	\$491,675
	CHARGES	\$5,087,192	\$8,360,400	\$9,128,849	\$7,997,521	\$5,331,029	\$3,771,516	\$39,676,508
57002	CAISSE FONDS PROPRES	\$947,148	\$1,692,123	\$1,694,514	\$1,494,705	\$982,793	\$690,748	\$7,502,032
61540	FOURNITURES BUREAUX CONSOMMEES	\$39,933	\$44,123	\$43,190	\$49,266	\$48,282	\$50,697	\$275,490
61541	CONSOMMATION FOURNITURES INFORMATIQUES	\$26,899	\$28,247	\$29,250	\$31,562	\$32,699	\$34,334	\$182,991
61580	CARBURANT ET LUBRIFIANTS	\$24,384	\$27,117	\$30,483	\$35,227	\$32,876	\$31,457	\$181,545
62130	TRANSPORTS REGIONAUX	\$118,547	\$153,588	\$331,825	\$264,812	\$133,021	\$119,884	\$1,121,677
62140	TRANSPORTS INTERNATIONAUX	\$31,139	\$98,544	\$73,481	\$100,375	\$59,330	\$71,832	\$434,700
63010	LOYER BATIMENT ADMINISTRATIF	\$91,663	\$96,556	\$99,673	\$107,555	\$111,428	\$116,999	\$623,874
63040	LOCATION D'EQUIPEMENT	\$15,609	\$22,376	\$22,186	\$19,143	\$17,675	\$11,446	\$108,434
63110	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES	\$0	\$840	\$0	\$926	\$0	\$0	\$1,766
63130	ENTRETIEN EQUIP. BUREAU+INFORMAT.	\$20,142	\$21,151	\$21,903	\$23,634	\$24,485	\$25,709	\$137,023
63200	HONORAIRES CONSULTANTS	\$125,839	\$543,251	\$322,580	\$108,055	\$70,134	\$67,682	\$1,237,540
63210	HONORAIRES D'AUDIT	\$400	\$1,120	\$9,040	\$640	\$0	\$40,000	\$51,200
63320	FRAIS POSTE & TELECOMMUNICATION	\$58,907	\$61,859	\$64,056	\$69,120	\$71,609	\$75,190	\$400,740
63350	FRAIS DE MISSIONS	\$311,689	\$390,718	\$693,521	\$635,318	\$296,718	\$281,678	\$2,609,642
63360	ABONEMENTS/DOCUMENTATION	\$3,166	\$5,877	\$7,731	\$8,391	\$5,061	\$2,904	\$33,130
63370	RECHERCHES	\$49,660	\$126,015	\$128,436	\$17,876	\$17,876	\$8,938	\$348,800
63381	FRAIS D'IMPRESSION/REPROGRAPHIE	\$32,245	\$962,414	\$279,429	\$1,052,978	\$347,577	\$65,501	\$2,740,145
63382	FRAIS DE CONFERENCES/RECEPTIONS	\$325,312	\$357,916	\$452,289	\$397,145	\$322,725	\$353,428	\$2,208,816
64110	PRIMES D'ASSURANCES PERSONNES	\$30,836	\$39,484	\$45,423	\$41,026	\$43,758	\$41,709	\$242,237
64130	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES	\$1,731	\$3,462	\$2,007	\$0	\$0	\$0	\$7,200
64500	SUBVENTIONS ET BOURSES / ACCORDS	\$330,473	\$694,537	\$1,081,215	\$913,707	\$526,436	\$167,583	\$3,713,950
64520	SUBVENTIONS ACCORDEES AUX PAYS	\$856,400	\$206,000	\$793,600	\$0	\$0	\$0	\$1,856,000
65000	SALAIRS ET INDEMNITES PERMANENTES	\$1,641,609	\$2,776,158	\$2,899,005	\$2,626,060	\$2,186,545	\$1,513,797	\$13,643,175
65900	AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	\$3,462	\$6,925	\$4,013	\$0	\$0	\$0	\$14,400
	TOTAL	\$5,388,428	\$9,118,641	\$9,323,556	\$8,164,091	\$5,437,660	\$3,809,567	\$41,241,943

IV.2. Charges Salariales et Honoraires

Les charges salariales et les honoraires de consultation ont été calculés en lignes budgétaires séparées. Dans l'ensemble, ces deux lignes budgétaires représentent environ 36% des dépenses totales, et sont reparties dans le temps en fonction de l'état d'exécution des projets. La présentation détaillé des ressources humaines par projet se trouve dans le Volume III, Tomes 2 et 3. La base de calculs pour les salaires et indemnités du personnel est la grille salariale du CERPOD, en retenant un coût moyen du personnel correspond à la valeur médiane des salaires de la grille pour un échelon donné (par exemple, les P1 sont classés en P1V, les P5 en P5V, et ainsi de suite).

IV.3. Coûts de Fonctionnement et Coûts Indirects

A des fins de planification, les charges de fonctionnement suivantes ont été attribuées à tous les projets, au prorata de leur contribution financière à l'ensemble des budgets annuels du Centre:

- 61540 Fournitures de Bureau
- 61541 Fournitures Informatiques
- 61580 Carburants et Lubrifiants
- 63010 Loyer Bâtiment Administratif
- 63130 Entretien d'Equipements
- 63320 Poste et Télécommunications

La valeur annuelle des coûts de fonctionnement a été obtenue par extrapolation sur douze mois des coûts réels encourus par le Centre entre Janvier et Septembre 1993. Un facteur d'inflation de 5% annuel a été appliqué aux valeurs ainsi obtenues.

Le tableau 5, de la page suivante indique les coefficients de répartition annuelle des charges de fonctionnement entre les différents projets du plan 1994-1999.

TABLEAU 5: COUTS TOTAUX DES PROJETS ET COEFFICIENTS DE REPARTITION DES COUTS INDIRECTS PAR PROJET ET PAR ANNEE

	1994		1995		1996		1997		1998		1999		Total (*)
COUT TOTAL DU PROGRAMME	\$4,305,217	1.0000	\$7,409,795	1.0000	\$7,509,703	1.0000	\$6,409,969	1.0000	\$4,136,722	1.0000	\$2,784,767	1.0000	\$32,556,174
DOMAINE RECHERCHE	\$1,979,860	0.4599	\$3,844,158	0.5188	\$3,725,782	0.4961	\$3,640,760	0.5680	\$1,795,271	0.4340	\$863,415	0.3100	\$15,849,246
PROG. POP/ENV/DEVELOPPEMENT	\$235,866	0.0548	\$544,451	0.0735	\$549,764	0.0732	\$1,002,380	0.1564	\$585,301	0.1415	\$291,299	0.1046	\$3,209,060
ECOLOGIE ET POPULATIONS SAHEL	\$0	0.0000	\$112,995	0.0152	\$192,507	0.0256	\$284,658	0.0444	\$206,398	0.0499	\$107,498	0.0386	\$904,056
PLAN ET AIDE A LA DECISION	\$214,065	0.0497	\$223,792	0.0302	\$244,731	0.0326	\$633,998	0.0989	\$290,993	0.0703		0.0000	\$1,607,579
GESTION RESSOURCES NATURELLES	\$21,801	0.0051	\$207,664	0.0280	\$112,525	0.0150	\$83,724	0.0131	\$87,910	0.0213	\$183,801	0.0660	\$697,425
PROG. MIGRATION ET URBANISAT.	\$1,430,715	0.3323	\$1,044,621	0.1410	\$1,778,008	0.2368	\$737,132	0.1150	\$443,863	0.1073	\$0	0.0000	\$5,434,338
INSERTION URBAINE EN A.O.C.	\$242,603	0.0564	\$837,337	0.1130	\$322,234	0.0429	\$308,985	0.0482	\$443,863	0.1073	\$0	0.0000	\$2,155,022
INTEGRATION REGIONALE EN A.O.	\$1,782	0.0004	\$7,127	0.0010	\$219,076	0.0292	\$428,147	0.0668	\$0	0.0000		0.0000	\$856,132
MIGRATIONS ET URBANISATION A.O.	\$1,186,330	0.2756	\$200,157	0.0270	\$1,236,697	0.1847	\$0	0.0000		0.0000		0.0000	\$2,623,184
PROG. FEMME/FAMILLE/DVPT.	\$107,262	0.0249	\$234,180	0.0316	\$257,505	0.0343	\$221,385	0.0345	\$190,713	0.0461	\$0	0.0000	\$1,011,045
FEMMES SAHéliENNES ET DVPT.	\$107,262	0.0249	\$234,180	0.0316	\$257,505	0.0343	\$221,385	0.0345	\$190,713	0.0461	\$0	0.0000	\$1,011,045
PROG. SANTE ET SOCIETES	\$192,950	0.0448	\$1,336,764	0.1804	\$421,483	0.0561	\$982,249	0.1532	\$110,350	0.0267	\$110,306	0.0396	\$3,154,102
SIDA ET DEVELOPPEMENT	\$0	0.0000	\$212,000	0.0286	\$164,718	0.0219	\$0	0.0000		0.0000		0.0000	\$376,716
COMPORT. REPRODUCTIF ADOLESC.	\$43,820	0.0102	\$203,498	0.0275	\$105,394	0.0140		0.0000		0.0000		0.0000	\$352,711
COMPORT. REPROD. ET STERILITE	\$0	0.0000	\$23,398	0.0032	\$45,617	0.0061		0.0000		0.0000		0.0000	\$69,015
OBSERVATOIRE DE POPULATION	\$149,130	0.0346	\$897,867	0.1212	\$105,757	0.0141	\$982,249	0.1532	\$110,350	0.0267	\$110,306	0.0396	\$2,355,659
PROG. APPUI COLLECTE/ANALYSE	\$13,068	0.0030	\$684,142	0.0923	\$719,023	0.0957	\$697,614	0.1088	\$465,043	0.1124	\$461,810	0.1658	\$3,040,701
BANQUE DE DONNEES	\$10,514	0.0024	\$155,487	0.0210	\$111,290	0.0148	\$111,214	0.0174	\$101,201	0.0245	\$87,859	0.0315	\$577,585
DEMO. SAHEL 20 DERN. ANNEES	\$0	0.0000	\$55,089	0.0074	\$103,795	0.0138	\$76,361	0.0119	\$0	0.0000		0.0000	\$235,245
REDATAM	\$2,554	0.0006	\$142,249	0.0192	\$213,678	0.0265	\$217,272	0.0339	\$239,580	0.0579	\$218,467	0.0785	\$1,033,800
BANQUE DE DONNEES GEOGRAPH.	\$0	0.0000	\$150,987	0.0204	\$122,789	0.0164	\$123,708	0.0193	\$124,262	0.0300	\$155,484	0.0558	\$677,230
STATISTIQUES D'ETAT CIVIL	\$0	0.0000	\$180,330	0.0243	\$167,472	0.0223	\$169,059	0.0264	\$0	0.0000		0.0000	\$516,862
DOMAINE OPERATIONS	\$1,808,839	0.4202	\$2,315,063	0.3124	\$2,735,297	0.3642	\$2,276,723	0.3552	\$1,825,842	0.4414	\$1,411,828	0.5070	\$12,373,592
PROG. APPUI PROGRAMMES SMI/PF	\$708,737	0.1646	\$714,095	0.0964	\$644,893	0.0859	\$610,884	0.0953	\$679,935	0.1644	\$479,151	0.1721	\$3,837,697
RENFORCEMENT PROGRAMMES SMI/PF	\$590,432	0.1371	\$602,396	0.0813	\$120,663	0.0161	\$2,208	0.0003		0.0000		0.0000	\$1,315,699
APPUI AU RENF. DES PROGRAMMES	\$82,625	0.0192	\$83,279	0.0112	\$0	0.0000		0.0000		0.0000		0.0000	\$165,905
ANALYSE DES DONNEES SMI/PF	\$0	0.0000	\$0	0.0000	\$218,548	0.0291	\$218,950	0.0342	\$221,541	0.0536	\$221,123	0.0794	\$880,162
DYNAMIQUE UTIL. CONTRACEPTION	\$35,680	0.0083	\$28,420	0.0038		0.0000		0.0000		0.0000		0.0000	\$64,100
APPUI PROGRAMMES SMI/PF	\$0	0.0000	\$0	0.0000	\$305,682	0.0407	\$389,726	0.0608	\$458,395	0.1108	\$258,028	0.0927	\$1,411,831
PROG. POL. ET PROG. POPULATION	\$293,821	0.0682	\$258,678	0.0349	\$280,899	0.0374	\$255,487	0.0399	\$116,777	0.0282	\$270,608	0.0972	\$1,476,271
METHODES EVAL/SUIVI POL. POP.	\$51,150	0.0119	\$88,759	0.0120	\$0	0.0000		0.0000		0.0000		0.0000	\$139,908
3eme CONFERENCE POL.POP. SAHEL	\$20,576	0.0048	\$21,059	0.0028	\$171,363	0.0228		0.0000		0.0000		0.0000	\$212,997
SEMINAIRES-ATELIERS POL. POP.	\$131,608	0.0306	\$3,520	0.0005	\$13,050	0.0017	\$157,453	0.0246	\$13,841	0.0033	\$165,966	0.0596	\$485,437
APPUI FORM./SUIVI POL. POP.	\$90,488	0.0210	\$145,341	0.0196	\$96,486	0.0128	\$98,034	0.0153	\$102,936	0.0249	\$104,643	0.0376	\$637,928
PROG. INFORMATION	\$70,540	0.0164	\$309,466	0.0418	\$357,176	0.0476	\$162,063	0.0253	\$150,378	0.0364	\$146,998	0.0528	\$1,196,621
DOCUMENTATION	\$25,616	0.0059	\$81,722	0.0110	\$79,460	0.0106	\$77,717	0.0121	\$81,500	0.0197	\$81,067	0.0291	\$427,081
RESEAU MEDIATIQUE	\$22,104	0.0051	\$155,431	0.0210	\$138,387	0.0184	\$85,599	0.0102	\$68,879	0.0167	\$65,931	0.0237	\$516,331
JEUNES-POPULATION-DEVELOPPEMT.	\$22,820	0.0053	\$72,313	0.0098	\$139,328	0.0186	\$18,747	0.0029		0.0000		0.0000	\$253,209
PROG. FORMATION	\$735,740	0.1709	\$1,032,824	0.1394	\$1,452,329	0.1934	\$1,248,289	0.1947	\$878,751	0.2124	\$515,071	0.1850	\$5,863,004
SEMINAIRES ET ATELIERS	\$121,076	0.0281	\$129,341	0.0175	\$134,606	0.0179	\$135,512	0.0211	\$142,287	0.0344	\$145,473	0.0522	\$808,295
STAGES	\$54,434	0.0126	\$54,953	0.0074	\$57,281	0.0076	\$57,853	0.0090	\$60,326	0.0146	\$60,813	0.0218	\$345,661
FORMATION ACADEMIQUE	\$560,230	0.1301	\$848,529	0.1145	\$1,260,441	0.1878	\$1,054,924	0.1646	\$676,138	0.1634	\$308,785	0.1109	\$4,709,048
DOMAINE DEVELOPPEMENT INSTIT.	\$516,518	0.1200	\$1,250,574	0.1688	\$1,048,624	0.1396	\$492,486	0.0768	\$515,610	0.1246	\$509,524	0.1830	\$4,333,336
APPUI A L'ADMINISTRATION	\$234,529	0.0545	\$189,657	0.0256	\$199,140	0.0265	\$199,140	0.0311	\$209,096	0.0505	\$209,096	0.0751	\$1,240,657
CELLULE MATERIELLE ET LOGIC.	\$0	0.0000	\$256,798	0.0347	\$230,452	0.0307	\$231,486	0.0361	\$243,061	0.0588	\$235,550	0.0846	\$1,197,347
FORMATION PERMANENTE	\$57,940	0.0135	\$59,112	0.0080	\$60,568	0.0081	\$61,860	0.0097	\$63,453	0.0153	\$64,877	0.0233	\$367,809
COURRIER ELECTRONIQUE SAHEL	\$224,049	0.0520	\$486,100	0.0656	\$326,511	0.0435		0.0000		0.0000		0.0000	\$1,036,660
TRANSFER DE TECHNIQUES	\$0	0.0000	\$258,908	0.0349	\$231,954	0.0309	\$0	0.0000		0.0000		0.0000	\$490,862
(*) TOTAUX HORMIS COUTS DE FONCTIONNEMENT ET OVERHEAD													

Les coefficients ont été appliqués aux valeurs totales attendues des frais annuels de fonctionnement. Pour l'ensemble des six ans, les coûts de fonctionnement chargés directement aux projets sont estimés aux alentours de 4% du budget total.

Outre les coûts de fonctionnement chargés au prorata des projets prévus par le plan, le CERPOD doit faire face à un certain nombre de coûts non directement identifiables avec des projets spécifiques. Ces coûts, appelés coûts indirects ou "overhead", apparaissent dans le tableau 4, sous la rubrique 57002, Caisse Fonds Propres. Ils ont été estimés à 18% du coût total du budget, hormis les frais de fonctionnement chargés directement aux projets (ou à 22% du total, si l'on ajoute 4% de frais de fonctionnement chargés aux projets aux 18% de frais de gestion hors projets).

Cette estimation de 22% a été faite sur la base des coûts audités du Centre pour les exercices budgétaires 1990-1992.

Le facteur de frais de gestion de 18% correspond aux salaires du personnel administratif (manoeuvres, chauffeurs, secrétaires, agents techniques de la comptabilité et de l'administration), frais d'eau et d'électricité, ainsi qu'à l'entretien de véhicules non-chargés à des projets spécifiques..

V.4. Autres Charges Directes

L'ensemble des autres charges directes des projets, hormis les salaires et charges salariales, honoraires de consultation et d'audit, autres charges du personnel, frais de fonctionnement et frais de gestion, représentent les proportions du budget directement investies dans la réalisation des projets dans les Etats.

Pour l'ensemble des six années du Plan, le pourcentage d'autres charges directes se monte à environ 37 % du total. En ajoutant à ceci les frais d'investissement en matériel informatique et véhicules à l'intention des Etats, la contribution budgétaire totale en frais

directs d'exécution des projets dans les Etats se monte à environ 40%, soit 16.6 millions de US\$.

VI. PRESENTATION DETAILLEE DU BUDGET-PROGRAMME

Les deux autres volumes ci-après donnent les détails nécessaires à une analyse fine du Budget-Programme.

Volume II Calendriers d'Activités et de facteurs de Coûts.

Ce volume comporte quatre annexes.

Annexe I Glossaire des Facteurs de Coût et des Codes Comptables

Ce tableau indique les codes analytiques des ressources et des facteurs de coût, ainsi que leur description, leur coût unitaire par périodes, leur unité de mesure et les codes d'équivalences avec les rubriques de la comptabilité générale du Centre.

Annexe II Chronogramme Détaillé par Projet

L'annexe II est un diagramme dit de Gantt, indiquant pour chaque activité ses dates prévues de début et de fin, ainsi que les bâtons du chronogramme des activités. Les activités sont regroupées en projets, et ceux-ci en programmes. Les programmes sont classés par Domaines.

Annexe III Coûts Détaillés par Activités et par An

Le coût total attendu de chaque activité pour chaque année du Plan est indiqué, avec des sous-totaux par projets, par programmes et par domaines.

Annexe IV Utilisation Annuelle des Facteurs de Coût

Les coûts unitaires (y compris les ressources humaines) sont présentés par année, avec une description du facteur de coût et de l'équivalence avec les codes de la comptabilité générale du Centre.

Volume III Classement par Ordre Alphabétique des Facteurs de Coûts par Activité

Ce volume est sous-divisé en trois tomes.

Tome 1 Facteurs de Coût compris entre AC et EN

Tome 2 Facteurs de Coût compris entre EQ et FO

Tome 3 Facteurs de Coût compris entre P2 et VO

Ce volume fournit une présentation extrêmement détaillée des coûts prévus par activité. Les coûts sont regroupés par projets, par programmes et par domaines.